



*La colere de Xantippe, ou l'édit de deux femmes : poëme dramatique ; par M***, secretaire ordinaire de Monsieur, frere du Roi. A Paris, chez Guillot. 1784. In-8°. prix 30 sols.*

JE ne fais pourquoi on donne toujours à la pauvre Xantippe tout le tort dans les querelles de ménage qu'elle eut avec son mari ; enprenant bien les choses on trouvera que celui-ci y a sa part : si l'auteur de cette piece a voulu sérieusement l'en absoudre, je ne fais s'il a trop bien réussi ; & si dans l'esprit des gens impartiaux il n'a pas fait une impression toute contraire. Suivant le plan de ce drame, le grand motif de la mauvaise humeur actuelle de Xantippe, est l'édit que le sénat d'Athenes vient de porter, par lequel il est permis à chaque citoyen d'avoir deux femmes à la fois (*indignation tellement juste que l'indifférence en ce genre déshonoreroit toutes les femmes du monde*), pour réparer les pertes que la guerre & la peste avoient occasionnées (*Belle raison. Ce grave sénat ignoroit que la polygamie détruiroit la population*). Agitée de quelques soupçons, que son mari pourroit bien profiter de la permission accordée par l'édit, elle entre en colere quand elle apprend que Myrto, petite fille d'Aristide, élevée par Socrate, renonce à l'inconstant Alcibiade, quoique son mariage eût été ar-
rêté